

GUIDE PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNANT

pour la

FICHE PÉDAGOGIQUE SUR LA SURPÊCHE AU SÉNÉGAL

Avec

Objectif général et objectifs spécifiques

Compétences transversales

Scénario pédagogique détaillé

Réponses aux activités de la fiche



Depuis quelques années, il est malheureux d'assister à une surexploitation de nos ressources naturelles planétaires. Les forêts sont dévastées, des sols sont extirpés de tous les minéraux ayant une quelconque valeur marchande, les océans sont vidés de leur faune, et ce, dans le seul but d'assouvir la demande toujours croissante des consommateurs occidentaux en biens et produits de toutes sortes. Le Sénégal, pays de l'Afrique de l'Ouest appartenant à la triste catégorie des PMA (pays les moins avancés) n'échappe pas à la course effrénée de la surexploitation des ressources. Effectivement, depuis 1950, les chalutiers de nombreux pays dont ceux de l'Union européenne et du Japon y pratiquent la surpêche et vident un peu plus chaque année les fonds marins. Mais quelles sont les causes principales de cette surpêche? Quelles en sont les principales conséquences environnementales? De quelles façons affecte-t-elle les populations locales? Tâchons d'y voir plus clair.

GUIDE PÉDAGOGIQUE *de l'enseignant*

FICHE ÉDUCATIVE SUR LA SURPÊCHE AU SÉNÉGAL

NIVEAU : Premier ou deuxième cycle du secondaire

DISCIPLINE(S) : Histoire contemporaine, éducation à la citoyenneté, formation personnelle et sociale, économie, géographie, enseignement moral et religieux, moral, écologie, etc.

DURÉE: 50 minutes (ou plus)

OBJECTIF GÉNÉRAL : Permettre aux élèves de mieux connaître la problématique de la surpêche au Sénégal.

Au terme de cette activité, l'élève sera capable de : _____

- Énumérer les principales causes et conséquences de la surpêche au Sénégal;
- Analyser de l'information concernant la surpêche au Sénégal;
- Mettre en œuvre sa pensée créatrice afin de trouver des solutions aux problèmes de la surpêche;
- Exploiter, dans la mesure du possible, les références suggérées afin de poursuivre sa recherche.

Compétences transversales touchées par la fiche pédagogique : _____

1. D'ordre intellectuel:

- ☐ Analyser l'information;
- ☐ Exercer son jugement critique;
- ☐ Mettre en œuvre sa pensée créatrice.

2. D'ordre personnel et social:

- ☐ Coopérer (si possible).

3. D'ordre méthodologiques:

- ☐ Exploiter les technologies de l'information et de la communication. ☐
- ☐

4. D'ordre de la communication:

- ☐ Communiquer par écrit de façon appropriée.
- ☐



SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE



I Amorce (5 minutes)

Avec vos élèves, faites l'énumération de différentes sortes de poissons et de crustacés qu'ils connaissent et les inscrire au tableau.

Par la suite, inscrire à côté des espèces énumérées celles qui sont surexploitées et/ou en voie de disparition.

Liste de quelques espèces en voie de disparition :

Morue	Mérou	Poulpe
Merlu (colin)	Brème	Crevette
Églefin	Saumon de l'Atlantique	Conques
Espadon	Thon rouge	Hareng
Maquereau	Anchois	Flétan

Énumérer les statistiques suivantes :

- Quatre-vingts millions de tonnes de poissons sont pêchées chaque année dans les océans et les mers de la planète. □□□
- Soixante-dix pour cent des espèces sous-marines sont surexploitées et/ou en voie de disparition.
- Trente pour cent de la pêche est constituée par des poissons qui ne servent qu'à nourrir les volailles, le bétail et les poissons d'élevage.

II Explication des objectifs et du déroulement de la période (2 minutes)

Déroulement suggéré de la période :

- Amorce et explication (7 min.)
- Bref rappel (5 min.)
- Réalisation de la fiche (24 min.)
- Correction de la fiche (10 min.)
- Retour et intégration (4 min.)

III Explication et réalisation de la fiche éducative (24 minutes)

Remarque : Il s'avère préférable que les élèves répondent à la question du bloc B sur une feuille distincte compte tenu du peu d'espace disponible sur la fiche.

IV Corrections (10 minutes)

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SECTION B

1) Quelle est la cause principale de la surpêche au Sénégal?

La principale cause de la surpêche au Sénégal est la demande accrue en poissons et crustacés de toutes sortes par les consommateurs des pays industrialisés. Comme ces mêmes pays ont progressivement épuisé leur propre réserve de poissons, ils se tournent vers les réserves des pays en voie de développement, et notamment vers celles du Sénégal.

2) De quelle manière les bateaux de l'Union européenne parviennent-ils à venir pêcher dans les eaux du Sénégal?

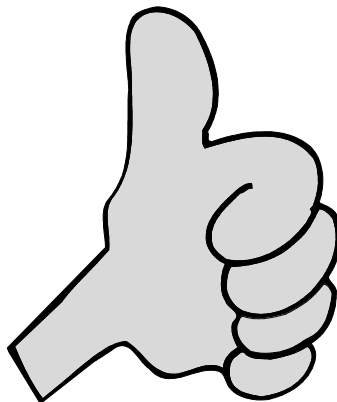
Pour avoir le droit d'envoyer ses bateaux pêcher dans les eaux territoriales du Sénégal, l'Union européenne signe à tous les quatre ans des traités de pêche pouvant s'élever à plusieurs milliards de dollars.

3) Nommez deux conséquences de la surpêche sur la population du Sénégal.

- 1) L'augmentation du prix du poisson dans les marchés locaux sénégalais augmente les pourcentages de malnutrition et prédispose à l'apparition de maladies telles la rougeole, le paludisme et la diarrhée au sein de la population.
- 2) La surpêche prive les femmes de la ressource première de leur travail et contribue à l'augmentation de leur pauvreté.

4) La surpêche est-elle néfaste pour l'environnement? Si oui, de quelle manière?

Oui. Lorsque les chalutiers de l'Union européenne ratissent les fonds marins, en plus de provoquer la disparition de plusieurs espèces de poissons et de crustacés, ils privent les autres poissons et les grands mammifères de leur alimentation principale et détruisent ainsi plusieurs écosystèmes.



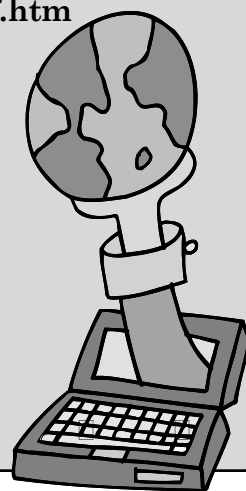
V Retour et intégration (4 minutes)

L'enseignant peut vérifier auprès de ses élèves, en posant des questions, s'ils sont en mesure de nommer les différentes causes menant à la surpêche ainsi que les conséquences en résultant.

En guise de conclusion, il importe de rappeler que la surpêche n'est pas un problème qui concerne seulement le Sénégal, mais bien la communauté internationale entière et qu'il est important d'agir rapidement puisque présentement 70 % des espèces sous-marines sont surexploitées et/ou en voie de disparition. De plus, la sécurité alimentaire de plusieurs pays africains dépend de cette ressource halieutique si précieuse...

RÉFÉRENCES PERTINENTES POUR L'ENSEIGNANT À TITRE DE COMPLÉMENT D'INFORMATION

- ☐ www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol16no1/161fishf.htm
- ☐ www.lesoleil.sn/dossiers/article.CMF?article_id=1439
- ☐ www.devpo.org/testF/dossiers/peches.htm
- ☐ www.zooide.com/apm/doc/tc5.pdf
- ☐ www.oxfam.org/fr/story_senegal_peche.htm
- ☐ www.in-terre-actif.com



UNE INITIATIVE DU



Comité Solidarité /
Trois-Rivières

Bref rappel sur l'origine de l'endettement au Sénégal

(3 minutes)

Explications permettant à l'enseignant, s'il le juge pertinent, d'effectuer un rappel sur l'origine de l'endettement du Sénégal et/ou de répondre à d'éventuelles questions.

L'origine de l'endettement du Sénégal

A) Bref rappel historique sur la colonisation du Sénégal

Le Sénégal a été successivement colonisé par le Portugal, la Hollande, la Grande-Bretagne et la France, ces quatre entités politiques y pratiqueront une colonisation féroce. De 1895 à 1960, les ressources naturelles du Sénégal, dont font partie les arachides, le phosphate, le coton, le millet, le fer, et plus récemment le poisson seront exploitées par la France, jusqu'à l'obtention de l'indépendance, le 4 avril 1960. Inutile de préciser que cette impitoyable colonisation ne contribua en rien à l'essor économique du Sénégal.

B) L'origine générale de l'endettement des pays du trois-quarts monde

1) Quelques notions d'histoire

1944 : Le **FMI** (Fond monétaire international) est créé dans le cadre d'une conférence des Nations Unies à Bretton Woods, dans le New Hampshire, aux États-Unis. Les représentants de 45 nations s'accordent sur la mise en place d'un cadre de coopération économique destiné à prévenir les politiques économiques qui avaient mené à la crise des années 1929-1939. La **Banque mondiale** y est également créée et a pour mission de garantir financièrement le développement de l'Europe après la guerre.

1973 : Le prix du baril de pétrole est multiplié par trois en quelques semaines, à la suite de la guerre du Kippour. Résultat : les banques occidentales se retrouvent en surplus de capitaux et cherchent à tout prix les moyens de placer cet argent en trop. Elles se tournent donc vers les pays en voie de développement et leur proposent des prêts aux taux d'intérêt très avantageux, souvent nuls et parfois même négatifs. Malheureusement, ces pays font face durant ces années à de nombreuses dictatures et l'argent ainsi prêté aboutira en grande partie entre les mains de dictateurs.

1978 : Afin de diminuer l'inflation apportée par la crise de 1973, les États-Unis décident de tripler leurs taux d'intérêt, ce qui a pour conséquence de faire littéralement exploser la dette des pays en voie de développement.

1. L'expression " trois-quarts monde " est ici utilisée pour établir une proportion plus juste en ce qui concerne les proportions de la pauvreté mondiale par rapport à la richesse des pays industrialisés. Elle est maintenant de plus en plus utilisée au détriment de l'expression " tiers-monde ".

1980 : Le cours (prix à la bourse) des matières premières chute dramatiquement. Or, les principales exportations des pays du trois-quarts monde reposent sur les matières premières.

1982 : Devant l'appauvrissement de plus en plus apparent des pays en voie de développement, les banques refusent de consentir de nouveaux prêts. La Banque mondiale ainsi que le Fond monétaire international sont mandatés pour gérer la crise.

C) Politique actuelle du Fond monétaire international et de la Banque mondiale

Ces deux entités inter étatiques sont aujourd'hui principalement dirigées par les pays membres du G7, et ce, pour une raison bien simple : au FMI, un dollar est égal à un vote. Ainsi, les États-Unis possèdent 17,6 % des votes, le Japon 6,5 % et l'Union européenne (en ne comptant que les pourcentages de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Allemagne) 19,76 %. Il est important de mentionner que pour qu'un projet soit accepté au FMI, il doit obtenir au moins 85 % des votes. Ainsi, lorsque les États-Unis ou l'Union européenne ne sont pas favorables à la réalisation d'un projet, il n'a aucune possibilité d'avoir lieu.

Fond monétaire international

Le FMI se donne pour principale mission d'aider le pays qui vient lui mander son aide à adopter un rythme de vie qui n'est plus au-dessus de ses moyens. Dans les faits, il dicte une politique de privatisation et de libéralisation des marchés qui enlève le pays demandeur dans une pauvreté des plus extrêmes. En l'échange des prêts accordés par le FMI, le pays demandeur s'engage à soumettre son économie à de nombreux programmes de réajustement structurel respectant la ligne de pensée suivante :

- 1) Privatisation du secteur public (privatisation de l'éducation, de la santé, etc.)
- 2) Libéralisation des marchés financiers
- 3) Ouverture des marchés aux pays industrialisés (diminution des tarifs douaniers)
- 4) Augmentation des exportations
- 5) Acquittement prioritaire de la dette

Banque mondiale

La Banque mondiale est un organisme intergouvernemental qui finance de nombreux projets de développement au sein des pays les plus appauvris de la planète. Elle est ouverte à tout état qui adhère au FMI. Malheureusement, ses projets de développement, rebaptisés " éléphants blancs " par de nombreuses ONG, se révèlent souvent totalement démesurés par rapport aux besoins des pays visés. Elle emploie pour leur réalisation presque exclusivement des compagnies et de la main-d'œuvre en provenance de pays industrialisés. Les projets ne sont pas toujours achevés et produisent souvent des dégâts environnementaux et sociaux importants.

D) Comment les pays industrialisés ont la main mise sur les ressources naturelles du Sénégal : L'exemple de la surpêche

Un des programmes de réajustement structurel proposés par le Fond monétaire international oblige le Sénégal à augmenter d'une façon considérable ses exportations de poissons au détriment du marché local. En échange de ses exportations, le Sénégal reçoit des devises étrangères qui serviront en grande partie à rembourser sa dette extérieure. Le Sénégal paie donc en double sa dette, d'une part en concédant ses poissons aux consommateurs des pays industrialisés et d'autre part lors du remboursement propre de sa dette à ces mêmes pays. Depuis le début de l'application des politiques du FMI au Sénégal, la dette a été multipliée par trois et son service s'élève aujourd'hui à 323 millions de dollars. Le FMI tient le Sénégal à la gorge au profit des entreprises transcontinentales et au détriment des Sénégalais chez qui les réformes structurelles ont fait grimper le taux d'analphabétisation des plus de 15 ans à 75 %...

Pour avoir le droit d'envoyer ses bateaux pêcher dans les eaux territoriales du Sénégal, l'Union européenne, qui ne l'oublions pas, a un poids considérable au sein du FMI, signe à tous les quatre ans des traités de pêche pouvant s'élever à plusieurs milliards de dollars. Depuis quelques années, le gouvernement du Sénégal tente de réduire la superficie des zones de pêche ainsi que du temps de pêche octroyé sur ces zones dans le but de protéger ses ressources de plus en plus menacées. Or, l'Union européenne devant ces restrictions menace de fermer ses marchés aux exportations venues du Sénégal, exportations qui, depuis les recommandations du FMI, constituent la pierre angulaire de l'économie du Sénégal. Les traités de pêche sont donc encore et toujours signés en grande faveur de l'Union européenne, au détriment de la préservation de la biodiversité et de l'économie nationale du Sénégal.

Bref rappel sur le Sénégal (5 minutes)

Fiche descriptive du Sénégal permettant à l'enseignant de répondre à des interrogations d'ordre général sur ce pays si nécessaire.

Fiche descriptive du Sénégal



Drapeau

Histoire :

Le Sénégal a été successivement colonisé par le Portugal, la Hollande, la Grande-Bretagne et la France, ces quatre entités politiques y pratiqueront une colonisation féroce. De 1895 à 1960, les ressources naturelles du Sénégal, dont font partie les arachides, le phosphate, le coton, le millet, le fer, et plus récemment le poisson seront exploitées par la France, jusqu'à l'obtention de l'indépendance, le 4 avril 1960. Inutile de préciser que cette impitoyable colonisation ne contribua en rien à l'essor économique du Sénégal.

Capitale : Dakar

Superficie : 196 700 Km²

Population : 10 589 571 habitants (juillet 2002)

Densité : 49 hab./Km²

Indice de fécondité : 5.7 enfants/femme

Principale(s) langue(s) : Français, Ouolof (80 %)

Monnaie : Franc CFA (XOF)

Dettes en 2002 : 3 559 millions de dollars américains

Principales ressources naturelles:

- ☐ - Poisson
- ☐ - Arachide
- ☐ - Millet
- ☐ - Coton
- ☐ - Phosphate
- ☐ - Fer

Climat : Tropical; chaud, humide; saison pluvieuse (mai à novembre) avec de forts vents du sud-est; saison sèche (décembre à avril) dominée par le vent harmattan chaud et sec.

Pyramide des âges :

0-14 ans : 43.5 % (garçons 2 321 789, filles 2 290 105)

15-64 ans : 53.4 % (hommes 2 710 178, femmes 2 943 554)

65 ans et plus : 3.1 % (hommes 159 445, femmes 164 500) (estimation 2002)

Groupes ethniques : Wolof 43.3 %, Pular 23.8 %, Serer 14.7 %, Jola 3.7 %, Mandinka 3 %, Soninké 1.1 %, Européens et Libanais 1 %, autres 9.4 %

Religions : Musulmans 94 %, croyances indigènes 1 %, chrétiens 5 % (principalement catholiques)

Type de gouvernement : république sous autorité démocratique pluripartite

Indépendance : 4 avril 1960 (vis-à-vis de la France)

Fête nationale : Fête de l'Indépendance, 4 avril

HIV/SIDA - Fréquence chez les adultes : 1.4 % (estimation 2001)

Population vivant avec moins de 2 \$ (E.-U.) par jour (%) : 57 %

Population atteinte de malnutrition (%) : 25 %

Mortalité des moins de 5 ans, pour 1 000 : 138

Mortalité maternelle, pour 100 000 naissances : 560

RNB par habitant (\$ EU) 2002 : 470 \$

Espérance de vie à la naissance : 53 ans

Taux d'alphabétisation des adultes : 37 %